

BANQUE DE MONTRÉAL
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
OTTAWA (ONTARIO) – LE 25 FÉVRIER 2003
RÉSULTATS DES VOTES

Le Conseil d'administration et la direction de la Banque recommandent aux actionnaires de voter POUR les questions 1, 2 et 3 ci-dessous :

1. Élection des administrateurs

La vaste majorité des voix exprimées à l'assemblée ont été exprimées en faveur de chacun des quinze candidats au poste d'administrateur nommés dans la circulaire de sollicitation de procurations.

2. Nomination des vérificateurs

POUR : 94,5 % ABSTENTION : 5,5 %

3. Approbation de la modification au régime d'options d'achat d'actions

POUR : 77,2 % CONTRE : 22,8 %

Le Conseil d'administration et la direction de la Banque recommandent aux actionnaires de voter CONTRE chacune des propositions d'actionnaires suivantes :

Proposition n° 1 : Divulgence des risques d'ordre social, environnemental et éthique

POUR : 29,9 % CONTRE : 70,1 %

Proposition n° 2 : Séparation des fonctions de président du conseil et de chef de la direction

POUR : 43,2 % CONTRE : 56,8 %

Proposition n° 3 : Élimination graduelle des options d'achat d'actions

POUR : 14,9 % CONTRE : 85,1 %

Proposition n° 4 : Les politiques de rémunération des membres de la haute direction doivent prévoir des pénalités aussi bien que des mesures d'incitation

POUR : 8,9 % CONTRE : 91,1 %

Proposition n° 5 : Établissement d'un seuil raisonnable pour la présentation d'une candidature au Conseil d'administration

POUR : 6,7 % CONTRE : 93,3 %

Proposition n° 6 : Abolition des régimes d'options d'achat d'actions

POUR : 10,5% CONTRE : 89,5 %

Proposition n° 7 : Rapports verbaux des comités

POUR : 36,7 % CONTRE : 63,3 %

Proposition n° 8 : Attestations à l'égard des rapports financiers

POUR : 34,0 % CONTRE : 66,0 %